

Régime de retraite à prestations cibles FIM-FNCC (CSN)

Assemblée annuelle du régime

2 octobre 2025

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour
2. Présentation des membres du comité de retraite et des invités
3. Registre des conflits d'intérêts
4. Mise à jour sur l'administration du régime
5. Mise à jour sur l'actif et les placements du régime
6. Mise à jour sur la situation financière du régime au 31 décembre 2024
7. Utilisation de surplus et amélioration des taux de rente
8. Présentation de la politique de financement et des mesures prises pour gérer les principaux risques liés au financement
9. Élection du membre du comité de retraite désigné par les participants inactifs
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée.

Présentation des membres du comité de retraite

Membres désignés par
la FIM et la FNCC

Sylvain Grenier
(président)
Mathieu Fraser-Lasnier
(Vice-président)
Christopher Webb
Dave Bellemare
Sébastien Routhier
FSA, FICA

Membres représentant
les participants actifs et
inactifs

Jean-Daniel Savard
Pascal Bélanger

Membres indépendants

Jean-Francois Paquin
FSA, FICA, CFA
M^e Ginette Depelteau
IAS, MBA

Registre des conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts déclaré au cours des
séances du comité de retraite

Mise à jour sur l'administration du régime

Mouvement de la population

	Actifs	Inactifs	Retraités et bénéficiaires
Au 1er octobre 2022	-	-	-
Nouveaux participants	611	-	-
Cessations	(152)	152	-
Retraites	-	(5)	5
Acquittements	-	(115)	-
Décès	-	-	-
Au 31 décembre 2024	459	32	5

Évolution des groupes participants au régime

Groupes initiaux

- Syndicat des travailleurs(euses) des pâtes et cartons d'East Angus Inc. (CSN) : 1^{er} octobre 2022
- Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Rolls Royce Canada-CSN : 20 novembre 2022
- Les 7 syndicats et les non-syndiqués de la Coopérative nationale d'information indépendante : 1^{er} janvier 2023

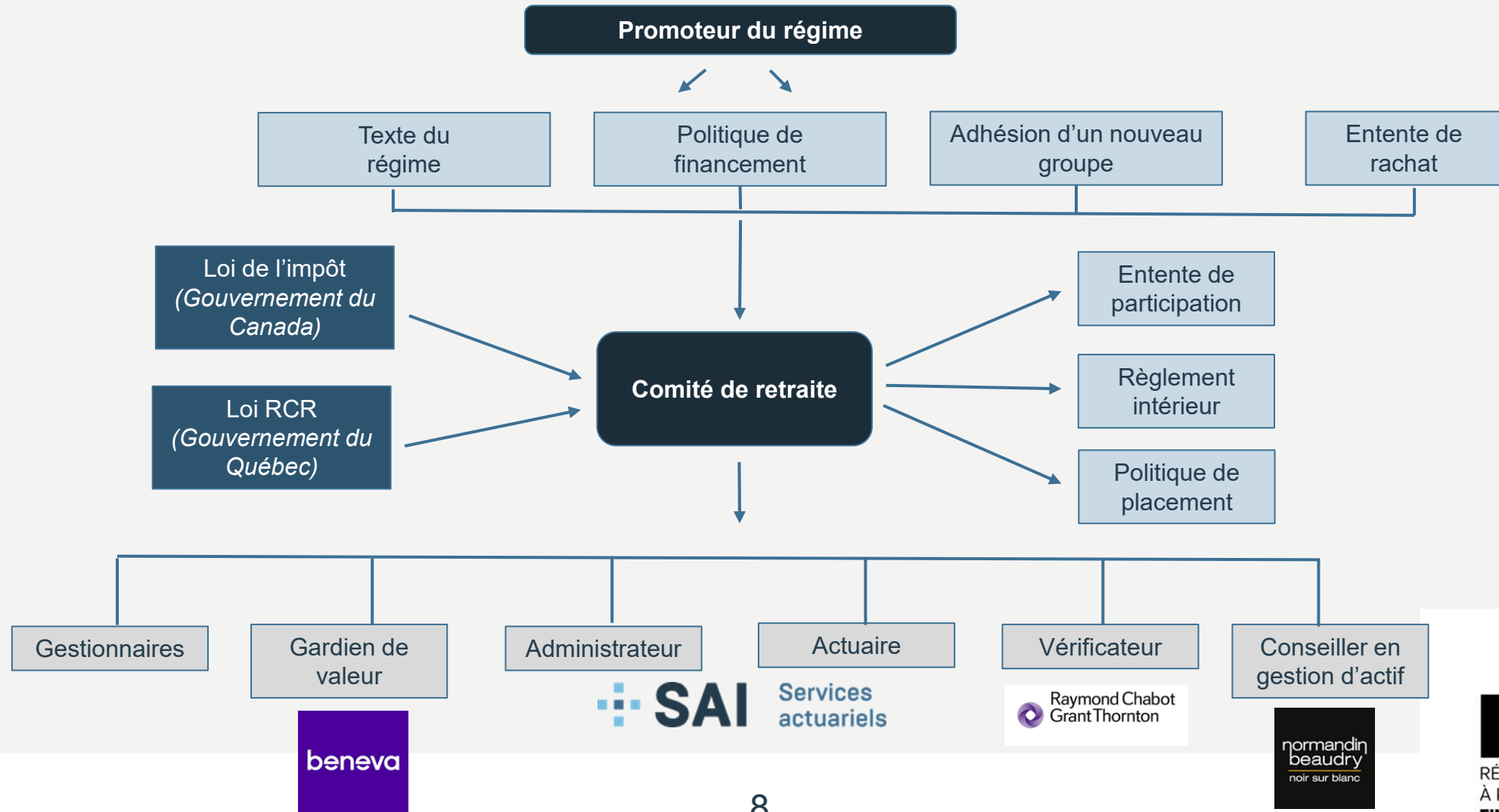
Nouveaux groupes

- Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Bridgestone : 1^{er} janvier 2025
- Syndicat des travailleuses et travailleurs de Kildair : 1^{er} janvier 2025
- Syndicat des travailleuses et travailleurs en intervention communautaire (RAPSIM): 1^{er} janvier 2025

Groupe à venir

- Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Rolls Royce Canada-CSN : 1^{er} janvier 2026

La structure de gouvernance



Documents officiels du régime

Le comité s'est rencontré à 4 reprises en 2024 soit le 29 février, le 24 mai, le 3 octobre ainsi que le 26 novembre.

Depuis le 31 décembre 2023, le comité de retraite a complété les travaux suivants aux fins de l'enregistrement du régime auprès de Revenu Canada et de Retraite Québec

- L'écriture du texte du régime
- La production de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2024
- La modification suite à l'évaluation actuarielle pour l'octroi du surplus et de l'augmentation des rentes futures.
- Les formulaires de conformité du régime

Le comité révisé en continue les documents suivants requis par la loi

- La politique de placement
- La politique de financement
- Le règlement intérieur du comité de retraite
- La brochure du régime

Autres travaux du comité

Adhésion des groupes

- Entente de participation des groupes
- Rencontre avec les intervenants
- Transmission des données par les employeurs

Processus de rachat

- Finalisation du processus de rachat pour les groupes initiaux
- Processus de rachat pour les nouveaux groupes
 - 900 relevés produits en vue de rachat
- Amélioration du processus suite à l'expérience vécue par les groupes en place

Processus d'approbation des factures

Processus de gestion des conflits d'intérêts

Production des états financiers par le vérificateur

Préparation de l'assemblée annuelle

Autres travaux du comité

Relevés de participants au 31 décembre 2023

- Indique les prestations accumulées en vertu du régime
- Chaque année, ils sont disponibles au courant du mois d'août
 - Sur le Portail Participant pour tous
 - Par la poste pour ceux ayant choisi de recevoir leurs documents par la poste

Relevés de cessation et de retraite

- Production des relevés de droits suite à la cessation d'emploi ou la retraite des participants

Mise à jour sur l'actif et les placements du régime

Travaux d'audit du régime

Mandataire

- Vérification des états financiers effectuée par **Raymond Chabot Grant Thornton**
- Exercice financier du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Opinion aux états financiers

- Image fidèle de l'actif net disponible pour le service des prestations du régime au 31 décembre 2024 ainsi que de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations pour l'exercice terminé à cette date.
- Opinion avec réserve
 - Lors du dernier exercice financier, le vérificateur n'a pas été en mesure d'obtenir de la part des certains employeurs tous les éléments pour déterminer si des montants auraient dû faire l'objet d'ajustements. Il n'a donc pas été en mesure cette année di les montants en cause auraient dû faire l'objet d'ajustements.

États financiers adoptés par le comité de retraite

Régime de retraite à prestations cibles FIM-FNCC (CSN)

Actif net disponible pour le service des prestations

au 31 décembre 2024

	2024	2023
	\$	\$
Actif		
Placements (note 4)	9 660 413	6 410 725
Cotisations à recevoir – participants		
Cotisations d'exercice	34 606	87 072
Cotisations à recevoir – employeurs		
Cotisations d'exercice	79 275	120 707
Sommes à recevoir	35 141	10 117
Prestations payées d'avance	856	
Frais payés d'avance	10 568	1 607
	<u>9 820 859</u>	<u>6 630 228</u>
Passif		
Comptes fournisseurs et charges à payer	106 805	72 102
Cotisations à rembourser	10 166	140 641
Remboursements et transferts à payer	6 406	
	<u>123 377</u>	<u>212 743</u>
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS	<u><u>9 697 482</u></u>	<u><u>6 417 485</u></u>

Régime de retraite à prestations cibles FIM-FNCC (CSN)

Évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

	2024 \$	2023 \$
Actif net disponible pour le service des prestations à l'ouverture de l'exercice	6 417 485	—
Augmentation		
Variations de la juste valeur des placements	1 055 106	246 618
Cotisations – participants		
Cotisations d'exercice pour services courants	1 446 556	1 484 774
Cotisations pour rachat de services passés	129 556	2 633 528
Cotisations – employeurs		
Cotisations d'exercice pour services courants	2 343 882	2 337 240
	4 975 100	6 702 160
Diminution		
Remboursements, transferts et autres	1 222 691	
Prestations de retraite	16 757	
Frais d'administration (note 5)	455 655	284 675
	1 695 103	284 675
Augmentation nette de l'actif net disponible pour le service des prestations au cours de l'exercice	3 279 997	6 417 485
Actif net disponible pour le service des prestations à la clôture de l'exercice	9 697 482	6 417 485

Politique de placement du régime

Catégorie d'actif	Cible (%)	Indice de référence / objectif de performance
Titres à revenus fixes		
Obligations univers	7	FTSE Canada Univers
Obligations à long terme	10	75 % FTSE Canada obligations provinces long terme + 25 % FTSE Canada obligations sociétés long terme
Dette hypothécaire	3	Rendement absolu de 3 % à 4 %
Dette privée sénior	3	FTSE Canada Univers
Dette privée subordonnée	12	Rendement absolu de 7 % à 8 % net de frais
Total – Titres à revenus fixes	35	
Titres à revenus variables		
Actions mondiales à hauts revenus et faible volatilité	15	MSCI World Custom Yield Minimum Volatility Special Weighted net (\$ CA)
Actions mondiales tous pays	7	MSCI ACWI net (\$ CA)
Actions mondiales	7	MSCI Monde net (\$ CA)
Actions de petite capitalisation	6	MSCI Monde petite cap net (\$ CA)
Placements privés	5	MSCI World SMID Cap net (\$ CA)
Total – Marchés boursiers	40	
Immobilier direct canadien	3	IPC + 4 %
Immobilier direct mondial	8	IPC + 4 %
Infrastructures mondiales directes	14	IPC + 5 %
Total – Actifs tangibles	25	
Total – Titres à revenus variables	65	

AlphaFixe
Capital

AlphaFixe
Capital

PH&N

TD
PARTNERS
GROUP

Amundi

Baillie Gifford

FIERA CAPITAL
VAN BERKOM
GESTION MONDIALE D'ACTIFS
PARTNERS
GROUP

CBRE

IFM Investors



RÉGIME DE RETRAITE
À PRESTATIONS CIBLES
FIM-FNCC (CSN)

Performance des gestionnaires 1 an	Rendement	Indice	Valeur ajoutée
Caisse totale	14,45%	12,98%	1,47%
Revenu fixe	6,14%	2,99%	3,15%
Obligations Univers			
<i>AlphaFixe Capital Obligations vertes</i>	4,44%	4,23%	0,21%
Obligations Long terme			
<i>AlphaFixe Capital Provinces et sociétés</i>	1,87%	2,00%	-0,13%
Marchés boursiers	19,51%	19,72%	-0,21%
Actions mondiales à hauts revenus et faible volatilité			
<i>Amundi Faible volatilité</i>	20,81%	18,23%	2,58%
Actions mondiales tous pays			
<i>Baillie Gifford Global Alpha</i>	20,93%	28,15%	-7,22%
Actions de marchés émergents			
<i>Baillie Gifford</i>	15,14%	17,26%	-2,12%
Actions mondiales de petite capitalisation	14,90%	17,96%	-3,06%
Actifs tangibles⁽¹⁾	6,70%	1,85%	4,85%
Immobilier canadien			
<i>Fiera Immobilier CORE⁽¹⁾</i>	3,05%	1,85%	1,20%
Immobilier mondial			
<i>CBRE⁽²⁾</i>	7,69%	3,88%	3,81%

(1) Rendement 6 mois se terminant au 31 décembre 2024

(2) Rendement 9 mois se terminant au 31 décembre 2024

Mise à jour sur la situation financière du régime au 31 décembre 2024

Évaluation actuarielle requise au 31 décembre 2024

- La dernière évaluation actuarielle a été produite au 1^{er} octobre 2022. Il s'agissait de l'évaluation initiale du régime.
- L'évaluation suivante doit être produite au plus tard au 31 décembre 2024.
- L'évaluation permet d'établir la situation financière du régime et de déterminer si le régime se retrouve en position de surplus, de déficit ou à l'équilibre.
- L'évaluation permet également de calculer la rente cible de chacun des groupes en fonction des cotisations négociées.

Bilan actuariel selon l'approche de capitalisation (En \$)

		2024-12-31		2022-10-01
	Après modification no 1	Après changement aux hypothèses	Avant changement aux hypothèses	
Valeur actuarielle de l'actif	9 493 000	9 493 000	9 493 000	s.o.
Passif actuariel				
- Participants actifs	6 757 000	6 626 000	6 927 000	s.o.
- Participants inactifs	223 000	219 000	227 000	s.o.
- Participants retraités	316 000	310 000	317 000	s.o.
Passif total	7 296 000	7 155 000	7 471 000	s.o.
Excédent d'actif (déficit)	2 197 000	2 338 000	2 022 000	s.o.
Degré de capitalisation	130,1%	132,7%	127,1%	s.o.
Niveau visé de la provision de stabilisation	s.o.	1 488 000	1 546 000	s.o.
Excédent d'actif disponible (Excédent d'actif moins le niveau visé de la provision de stabilisation)	s.o.	850 000	476 000	s.o.

L'article 146.9.1.2 de la Loi RCR, permet d'utiliser uniquement 20 % des excédent d'actif disponible soit 170 000 \$

Bilan actuariel selon l'approche de solvabilité (En \$)

	2024-12-31		2022-10-01
	Après modification no 1	Avant modification no 1	
Actif (valeur marchande)	9 697 000	9 697 000	s.o.
Passif			
- Participants actifs	11 122 000	10 906 000	s.o.
- Participants inactifs	335 000	328 000	s.o.
- Participants retraités	398 000	390 000	s.o.
Passif total	11 855 000	11 624 000	s.o.
Excédent (déficit)	(2 158 000)	(1 927 000)	s.o.
Degré de solvabilité	81,8%	83,4%	s.o.

Interprétation du ratio de solvabilité



Taux de rentes

- Les taux de cotisations sont établis par convention collective

Âge de retraite dans réduction	65 ans	64 ans	63 ans	62 ans	61 ans	60 ans	59 ans	58 ans	57 ans	56 ans	55 ans
Rente cible avec une cotisation de 10 %	1,39%	1,32%	1,24%	1,18%	1,11%	1,05%	1,00%	0,94%	0,90%	0,86%	0,81%

- Les taux de rentes sont déterminés en fonction du taux de cotisations (salarial et patronal) de l'âge de retraite sans réduction choisi par le groupe
 - Par exemple, pour un âge de retraite sans réduction à 65 ans, une cotisation de 10 % permet d'accumuler un taux de rente de 1,39 % du salaire admissible
 - pour un âge de retraite sans réduction à 62 ans, une cotisation de 10 % permet d'accumuler un taux de rente de 1,18 % du salaire admissible

Utilisation de surplus et amélioration des taux de rente

Amélioration des rentes cibles accumulées

- Grâce à la bonne situation financière du régime au 31 décembre 2024, les rentes cibles déjà accumulées par tous les participants seront augmentées de 2,0 %.
- Voici l'effet de cette amélioration sur votre rente cible :

Votre rente cible annuelle avant l'amélioration	Amélioration	Votre rente cible annuelle après l'amélioration
1 000 \$	20 \$	1 020 \$

- Cette amélioration s'ajoute à toute indexation déjà prévue.
- L'amélioration ne prend effet qu'au 31 décembre 2025, mais elle doit être considérée dans les prestations des participants qui sont calculées à compter du dépôt de l'évaluation actuarielle.
- Les rentes en paiement seront ajustées à partir du 1er janvier 2026.
- Les participants acquittés avant le dépôt de l'évaluation actuarielle ne sont pas touchés.

Taux de rentes par groupe à compter du 1^{er} janvier 2025

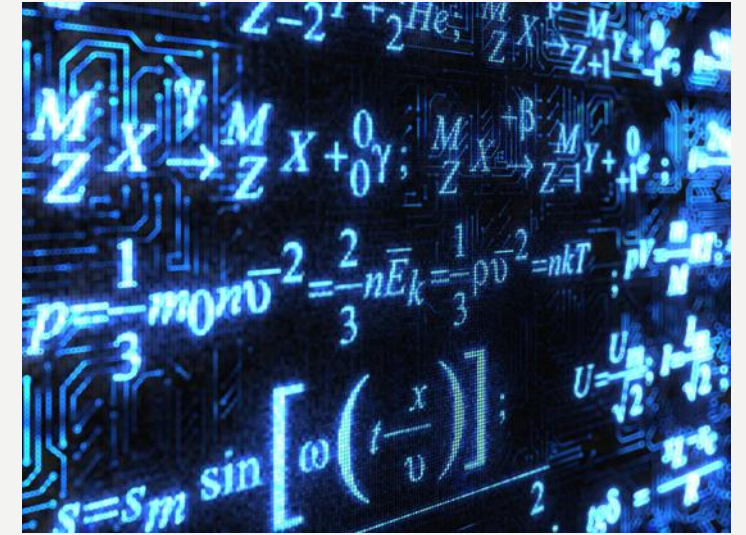
- Suite à l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2024, les taux de rente applicable à compter du 1^{er} janvier 2025 ont été améliorés pour chaque groupe

Groupe	Âge de retraite sans réduction	Taux de cotisation	Taux de rente avant modification	Taux de rente après modification	
Bridgestone	65	11,50%	1,55%	1,60%	2025-01-01 au 2025-08-31
		13,00%	1,76%	1,81%	2025-09-01 au 2026-08-31
		13,50%	1,82%	1,88%	2026-09-01 et après
CN2i	65	8,00%	1,08%	1,11%	
Graphic Packaging	64	14,05%	1,80%	1,85%	
Kildair	65	12,00%	1,62%	1,67%	
RAPSIM	65	8,00%	1,08%	1,11%	
Rolls Royce Canada	62	16,00%	1,82%	1,88%	

Politique de financement et mesures prises pour gérer les principaux risques

Objectifs de la politique de financement

La politique de financement a pour objet d'établir les principes liés au financement du Régime qui doivent guider le comité de retraite dans l'exercice de ses fonctions.



Objectifs

- a) Sécuriser les prestations.
- b) Favoriser la stabilité du niveau de cotisations requis pour un taux cible de rente donné.
- c) Limiter le risque d'occurrence des redressements ou favoriser la stabilité des prestations.
- d) Offrir un niveau de prestation adéquat en fonction des cotisations négociées.
- e) Maintenir un ratio de capitalisation égal ou supérieur à 100 %.
- f) Limiter le risque d'iniquité entre différentes cohortes de participants et entre les différentes Associations accréditées.
- g) Limiter les frais d'administration, notamment en limitant les complexités administratives.

Principaux risques et mesures prises pour les gérer

Risques

- Risque de marché
- Risque lié au taux d'actualisation
- Risque de la hausse du salaire industriel moyen
- Risque de mortalité
- Risque de maturité
- Risque de vieillissement de la main-d'œuvre
- Risques législatifs et réglementaires
- Risques opérationnels

Outils de gestion des risques

- Mesures de conception du régime prévues à la loi RCR
- Politique de placement
- Provision de stabilisation
- Marges de maturité, marge démographique et marge pour écarts défavorables
- Méthode d'évaluation de l'actif qui nivèle les fluctuations

Élections

Période de questions